

**FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 24/07/2019 BOP

**I – DEFINITION DU POSTE**

1	<b>SERVICE : Direction de l'équipement - Subdivision des Iles sous le vent - Raiatea</b>						
2	LIBELLE DU POSTE : Chargé d'opérations infrastructures - Chef de cellule « Etudes et travaux neufs » - Chef de division adjoint						
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 6						
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B						
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B						
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE						
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : <b>1463</b>				
	S/CHAP : 962 02		PROGRAMME R.H : 974 01				
	CENTRE DE TRAVAIL : 327						
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Raiatea - Archipel des Iles sous le vent						
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le chargé d'opérations infrastructures assiste le maître d'ouvrage sur les plans techniques, administratifs et financiers dans l'élaboration et la réalisation de projets de construction, de rénovation ou de maintenance des infrastructures. Il gère et veille au bon déroulement des opérations de l'origine du projet à la livraison de l'ouvrage. En sa qualité de chef de cellule, il coordonne la réalisation des travaux de la cellule « Etudes et travaux neufs ». En sa qualité de chef de division adjoint, il assiste le chef de division dans la gestion technique de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent de la direction de l'équipement.						
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres	
	NOMBRES : 105		4	22	49	2AN3	1AN4 27 AN5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent de la direction de l'équipement						
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Poste informatique et accessoires de bureautique ; - Un téléphone, une imprimante, un appareil photo numérique ; - Instruments et matériel de topographie ; - Un véhicule de service pour les déplacements extérieurs.						
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Contact avec l'ensemble du personnel de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent, d'autres services publics, mais également des entreprises du privé ; - Déplacements réguliers dans les îles ; - Port d'un équipement de protection individuelle (EPI) lors des visites de chantier ; - Permis de conduire véhicule légers (VL) obligatoire.						
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à la définition des besoins ; - Diagnostiquer et vérifier la faisabilité du projet ; - Rechercher et définir le foncier nécessaire à l'opération ; - Effectuer des estimations de coûts prévisionnels pour les travaux neufs ou en régie ; - Etablir un programme d'opérations ; - Constituer les dossiers de consultation des entreprises (plans, détail estimatif, descriptif technique) ; - Commanditer, analyser et intégrer des résultats d'expertise (topographies, géotechniques, hydrologie) ; - Elaborer les plans en DAO (dessin assisté par ordinateur) ou manuels ; - Suivre les appels d'offres ; - Contrôler et suivre l'exécution des travaux dans le respect du cahier des charges ; - Déterminer et planifier les réunions de chantier ; - Gérer le personnel et encadrer les activités des secteurs de la subdivision déconcentrée des Iles sous le vent.						
14	ACTIVITES ANNEXES : Dresser des procès-verbaux de contravention						

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Génie Civil

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	<b>COMPETENCES</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>E</b>
	- Connaître les travaux publics			X

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser l'utilisation des outils de bureautique : Word, Excel</li> <li>- Avoir des capacités rédactionnelles, un esprit de synthèse et d'analyse</li> <li>- Faire preuve de rigueur et savoir respecter les délais</li> <li>- Avoir de la rigueur dans l'organisation du travail et savoir manager le personnel</li> </ul>		X X X X	
--	---	--	------------------	--

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Domaine des travaux publics
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum de 4 ans
----	--

Pour le directeur de l'équipement  
Le chef de la subdivision des Iles sous le vent,

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :